

Le plus vieux projet de division de la commune d'Ambialet a été élaboré aux environs de 1880. La superficie de cette commune au début du XX^e siècle est de 5 972 hectares (presque autant que les 7 autres communes du canton) et on compte 2 422 habitants. Cette commune était séparée en 3 sections électorales : Ambialet, Bonneval et Le Frayssé.

Entre 1882 et 1933, les conseils municipaux successifs débattent sur la création de la commune du Frayssé. Le plus souvent le problème majeur reste celui que représente la section de Bonneval. En effet celle-ci fait à la fois partie de la "vallée" et de la "montagne". Les habitants de cette section sont eux aussi divisés : ceux de la partie basse veulent rester à Ambialet, ceux de la partie haute veulent être rattachés au Frayssé (ces derniers s'associent d'ailleurs aux différents mouvements de protestation de la population du Frayssé).

En avril 1935, les habitants du Frayssé ont connaissance à travers un article du "Journal du Tarn" de la création de nouvelles communes dans les départements de l'Aude et du Lot. Cet article déplore que la section du Frayssé, qui avait demandé depuis longtemps à être érigé en commune, ne le soit toujours pas. Il était écrit : "Personne ne saurait contester la légitimité de cette demande. D'ailleurs, le dossier qui doit permettre d'aboutir est depuis belle lurette entre les mains de l'Administration".

(Extrait du "Journal du Tarn" du 13/04/1935).

A cette nouvelle, la population s'enflamme et refuse d'aller voter pour les municipales de 1935. Après un arrêté spécial pris par le Préfet convoquant les électeurs de cette section le 26 mai 1935, afin d'élire 6 représentants, les électeurs ne se déplacent toujours pas. Dans une extrême confusion, le conseil municipal, avec seulement les conseillers d'Ambialet et de Bonneval, soit 10 au lieu de 16, est formé à Ambialet.

En 1936, d'autres sujets de discorde comme la création d'un bureau de Poste au Frayssé, l'installation d'un poste téléphonique public ou l'aménagement de la voirie, exacerbent le mouvement de révolte. Plusieurs grèves des urnes ont encore lieu en 1936. Un "Syndicat de Défense des Intérêts Communaux" est créé en juin 1936 et a un rôle déterminant par la suite.

Face à cette force organisée, pas moins de 3 sénateurs et 3 députés s'activent de juillet à décembre 1936, pour faire aboutir le projet de division. L'année 1937 voit l'aboutissement du projet.

Le 20 mars 1938, le conseil municipal issu du vote du 13 mars, est présenté à la population. A cette occasion, une fête est organisée et un arbre commémorant la naissance de la commune (dit "Arbre du Souvenir") est planté au milieu du "Sol".

Ce conseil municipal se met en place le 27 mars 1938 et commence à gérer la nouvelle commune.

Le bureau de Poste est alors créé dès juillet 1938, et entre en fonction le 01 février 1939...